

2022/32

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
11	13	11	11

Séance du 12 mai

L'an deux mil vingt-deux, le 12 mai

Convocation
8 mai 2022
Date d'affichage
8 mai 2022

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – E. TRESCARTES – C. BLARDAT-KATOUI – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME – P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK – W. COLAS – C. GREGOIRE

Absents ayant donné pouvoir : P. BARDEL a donné pouvoir à C. DECUYPER

Absents : H. CAPPELLAZZI – A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

O.N.F. : TRAVAUX SYLVICOLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE le martelage de la parcelle n° 32 en coupe définitive de régénération, coupe prévue à l'aménagement forestier.

ACCEPTE la signature du devis de travaux de 8085.98 € HT conformément au programme joint :

- Travaux sylvicoles : parcelle 32: maintenance de cloisonnement sylvicole, au broyeur dans une régénération de moins de 3m, végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre
- Dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec maintien du gainage : chêne semis de plus

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire
Catherine DECUYPER



Envoyé en préfecture le 17/05/2022

Reçu en préfecture le 17/05/2022

Affiché le 17/05/2022



ID : 089-218900595-20220512-2022_32-DE